A.D.S.E.A.77

Mensuel n° 214 / décembre 2012

SPECIAL CEF

Editorial Cinéma Paradiso[1]

Au mois de mai 2011, le Centre éducatif fermé (CEF) de Combs-la-Ville ouvrait ses portes. C'était il y a peu, mais il est des naissances si riches de difficultés et de rebondissements qu'elles favorisent, dans une sorte de contraction du temps, le passage de la jeunesse à l'âge adulte[2]. Avouons-le tout de suite, ouvrir un centre éducatif fermé, c'est compliqué. Reconnaissons aussi qu'en la circonstance, nous avons bénéficié d'un éclairage politique et médiatique hors norme. Maintenant que nous ne semblons plus être (je reste prudent) sous les feux de la rampe, il me paraît opportun de consacrer ce numéro du journal de l'ADSEA 77 au CEF de Combs-la-Ville.

Je ne m'intéresse pas ici aux polémiques et aux critiques qui stigmatisent les CEF. Ce sont souvent des histoires de fantômes qui rôdent, ceux des bagnes d'enfants ou des maisons de correction... et les histoires de revenants, c'est pas mon truc... Point de guerres picrocholines[3] non plus, le CEF de Combs-la-Ville est bien un CEF associatif. Il est habilité par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) qui en est l'autorité de contrôle. Le CEF a pour mission de mettre en œuvre des décisions de justice, lesquelles sont, par nature, contraignantes. Reconnaître la place légitime de chacun, c'est une force et non une faiblesse. C'est aussi un signe de pragmatisme quand on a pris la mesure du défi quotidien que suppose l'accompagnement éducatif de ces jeunes. Cette position d'ouverture et de lisibilité ne peut s'imaginer sans un solide partenariat de proximité avec le procureur de la République, le tribunal pour enfants, la municipalité de Combs-la-Ville et le commissariat de Moissy-Cramayel.

Dans les premiers mois qui ont suivi l'ouverture du CEF, nous avons eu à faire face à de nombreuses situations de violence, ce a qui provoqué deux inspections successives des services de la PJJ mais aussi une mobilisation associative considérable. Les incidents qui ont scandé cette période résultent non pas d'un manque d'engagement de l'équipe, mais plutôt d'un manque d'expérience. La prise en charge de jeunes délinquants dans un cadre strictement judiciaire suppose une expertise bien spécifique. Cette expertise ne peut se résumer à une connaissance abstraite ou théorique. Ces adolescents ont tôt fait de la mettre à l'épreuve. Leur réalité est toute autre, faite de confrontations plus ou moins agressives...

Pour tenir le choc, il nous a fallu travailler à la recomposition de l'équipe de direction puis de l'équipe de terrain. Cette reconfiguration s'est appuyée sur une double exigence : en matière de recrutement d'abord, il s'est agi d'embaucher des professionnels ayant une expérience de l'internat et de la prise en charge d'adolescents délinquants. En matière de cadrage éducatif, nous avons privilégié l'action, ainsi, l'activité éducative est le préalable à l'entretien éducatif.

Ce faisant, l'équipe du CEF a progressivement repris la main. Il faut souligner que cela s'est fait dans le cadre d'une collaboration constructive avec la PJJ et notamment avec les services de la direction territoriale. Les points sur lesquels nous travaillons maintenant concernent l'actualisation du projet d'établissement et la formation des professionnels du CEF. Nous considérons que les formations de travailleurs sociaux existantes ne préparent pas à la prise en charge des mineurs délinquants.

L'opiniâtreté et la détermination sont deux qualités indispensables en éducation comme en politique... Deux qualités qui n'ont pas fait défaut aux professionnels et aux administrateurs de l'ADSEA 77. Le directeur du CEF me disait récemment « Rien n'est jamais joué, il nous faut faire œuvre d'humilité, ici, ce n'est pas le paradis. On s'en sort parce qu'on ne lâche rien ». Cet échange m'en rappelle un autre. Dernièrement, un éducateur technique me racontait avoir effectué son service militaire à Tahiti... Il a conclu son propos par une extraordinaire confidence : « Tu sais Jean-Michel, on se lasse vite du paradis »...

Jean-Michel Tavan

[1] Titre d'un superbe film de 1989 réalisé par Giuseppe Tornatore, avec Philippe Noiret, Jacques Perrin, Isa Danieli. Un film émouvant qui parle de transmission et d'éducation...

[2] Si Otto Rank était encore là, il parlerait sans doute du « traumatisme de la naissance » !

[3] Guerre picrocholine : guerre opposant Picrochole à Grandgousier et à Gargantua dans *Gargantua*, roman de Rabelais ; conflit entre des institutions, des individus, aux péripéties souvent burlesques et dont le motif apparaît obscur ou insignifiant.

Directeur de la publication :

Jean-Michel Tavan

Comité de rédaction :

Christophe Charlanne
Cosette Jaschinski
Paul de Maximy
Jean-Michel Tavan
François Varry

Ont participé à ce numéro :

Ali Allem
Dominique Guéry
Christelle Raulet Socrane
Robert Surroca
Philippe Vaché
Yamna Zeghoudi

Sommaire

Éditorial
Cinéma Paradiso

Adsea-scopie spécial CEF
- *De la fermeture à l'ouverture*
- *Témoignage*
- *Éducation contrainte, contraintes de l'éducation*
- *L'avis du Petit Briard*
- *Le quotidien en images*
- *L'art de la rencontre*

Des nouvelles brèves
- *Des mets de choix au Mas du Mée*

Les incontournables

Offres d'emploi

Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence en Seine et Marne
2 bis, rue Saint-Louis 77000 MELUN - Tél. : 01.60.68.38.36 - Fax : 01.60.68.98.65 - Email : dg@adsea77.asso.fr

CEF : de la fermeture à l'ouverture

Par Robert Surroca, directeur du CEF, en collaboration avec Ali Allem et Yamna Zeghoudi, chefs de service éducatif.

Un centre éducatif fermé n'est pas un lieu d'enfermement.

Trop de contradictions, trop de confusions circulent sur le fonctionnement des Centres éducatifs fermés (CEF). L'équipe d'encadrement du CEF de Combs-la-Ville souhaite témoigner de son expérience quotidienne.

Les CEF ont été conçus pour accueillir des mineurs délinquants multirécidivistes en alternative à l'incarcération, dans le cadre de l'ordonnance de 1945. Ces mineurs ont déjà mis à l'épreuve un certain nombre de dispositifs et ont bénéficié d'un bon nombre de suivis éducatifs (CER, EPE, foyers, milieu ouvert…) tous …mis en échec.

Serait-il alors facile pour les centres éducatifs fermés d'accueillir ce public et de le mettre « sur le droit chemin », comme si par un coup de baguette magique ? Il n'en est rien, comme on pouvait s'en douter. Pour autant, le pari éducatif reste possible si nous plaçons la prise en charge contenante un peu plus tôt dans le parcours du jeune, au bon moment, avant qu'il ne soit trop tard.

Concevoir une prise en charge contenante ne signifie à aucun moment miser sur l'enfermement et la répression. Il faut en premier lieu comprendre la problématique de ces jeunes. Ils cherchent majoritairement une contention qu'ils ne trouvent pas, ou rarement, chez les adultes chargés de s'occuper d'eux. Est-il raisonnable de reprocher à un sujet en développement les conséquences des carences éducatives dont il a souffert. Mais si un CEF dispose de davantage de moyens qu'un dispositif plus classique, c'est effectivement pour pouvoir mettre à profit **une prise en charge contenante :**

- Face aux jeunes dont nous parlons, « contenir » n'est certainement pas une mince affaire pour les professionnels dans l'exercice de leur fonction…Il faut des adultes fiables, formés, engagés, justes et qui doivent avoir l'intelligence nécessaire pour accueillir la violence de ces jeunes et la transformer en apaisement, en bercement. De plus, ces adultes doivent intégrer que la prise en charge éducative de la problématique du passage à l'acte de l'adolescent procède d'une seule et même intention : permettre au jeune la relance de son développement. Des adultes qui y croient, qui veulent relever ce défi, qui ont pensé le sujet, on en trouve. Il suffit de les captiver par le projet, de bien les traiter, de les rémunérer à la hauteur de la difficulté. C'est le premier pari de la réussite de la prise en charge.
- Elle doit également passer par un véritable contenu pédagogique. L'offre de service doit être la plus diversifiée possible. Une somme d'expériences et de rencontres pour que puisse s'établir le lien nécessaire dans la relation jeune et adulte. Le cadre proposé a pour ambition de permettre aux jeunes accueillis de trouver l'issue nouvelle dont chaque passage à l'acte signe la tentative. Or ce sont bien les professionnels de l'établissement qui tentent de mettre en œuvre ces multiples expériences au travers de l'organisation.

À Combs-la-Ville, les actes éducatifs dans leur globalité ouvrent le champ du possible et permettent à ces jeunes de s'autoriser à…C'est surtout partager une aventure sur la base de la réciprocité, du « vivre ensemble », du « faire avec ». Notre pédagogie relève de « l'ouverture dans un espace contraint », pour permettre un lien possible, une relation « jouable »… tenable.

C'est en passant par une alternance de réponses internes et externes (différents médias) que nous fondons notre action. Un éducatif inscrit dans le dedans et le dehors, l'aller et le retour, un ailleurs à envisager. C'est bien par ces différents « agir » en direction des jeunes que la contrainte peut laisser progressivement place à l'adhésion des mineurs confiés. Il s'agit en quelque sorte de travailler le passage à l'acte pour transformer l'acte en passage. C'est le deuxième pari de la réussite de la prise en charge.

Partager ensemble la même aventure humaine, dans les mêmes conditions, c'est poser la dimension réciproque universelle d'Etre Humain.

L'idée est de proposer la réalisation **« d'un chef d'œuvre »** dans notre champ culturel et social à des jeunes en rupture socialement, sans diplôme, sans projet d'insertion. **« Le chef d'œuvre »** est la réalisation d'un défi sportif, d'un chantier dans le cadre de ce projet, d'un acte créatif. Pour un jeune, réaliser son **« chef d'œuvre »** initie et ouvre le champ des possibles vers d'autres idées, d'autres envies, qui pouvaient jusque-là être refoulées par un manque de confiance en soi.

Le CEF doit permettre d'activer la pluralité, pour traiter la singularité.

Numéro spécial CEF

Témoignage

Voici un texte poignant de Socrane (il s'agit de son pseudonyme d'auteur) paru dans le *Petit Briard* n°2 (*Le Petit Briard* est le journal du CEF de Combs-la-Ville, édité toutes les semaines et rédigé par les jeunes et les éducateurs du centre). Ce témoignage exprime avec force le besoin de redonner sens à une vie malmenée. C'est bien la question qui est au cœur du projet du CEF (et non celle de l'enfermement).

« Je me présente c'est l'histoire d'un homme sans avenir,
Prêt à faire le grand saut, prêt à tout pour en finir.
Qu'est-ce qui a fait que j'en suis arrivé là, pourquoi cet abandon ?
Je ne pourrai pas tomber plus bas car j'ai déjà touché le fond.
Il y a tant d'années j'étais si heureux,
Pourquoi maintenant la vie ne vaut plus rien à mes yeux ?
J'étais si jeune et fort
Plus aucun espoir ni regret même si ma mère me voit à la morgue.
Tout a commencé… je me souviens dans la maison tous ces cris,
Ces insultes les portes qui claquent une main est partie.
L'irréparable a été commis,
Cette séparation cette famille brisée.
J'ai commencé à disjoncter mon seul moyen de m'évader faisait des tâches dans mes poumons.
Mes remparts s'effondrent.
Toujours absent en cours, ma vie n'avait plus aucun sens,
Sur l'autoroute du crime je roule à contre sens.
Sur la montagne du destin au prochain virage je ne tournerai pas,
Un de plus ou un de moins personne ne me regrettera.
Comme de la craie sur un tableau je vais m'effacer,
Seul mon sourire dans les cœurs sera gravé.
J'ai passé mon temps à errer, trainer, à cramponner le sol,
Dans ma tête c'était le désert, je me sentais si seul.
Un jour il y aura cette arme, cette détonation, cette balle et mon sang sur le sol. »

Socrane

Éducation contrainte, contraintes de l'éducation

Par Dominique Guery, directeur territorial de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) de Seine-et-Marne

La création des centres éducatifs fermés (CEF) a maintenant 10 ans. En effet, ce dispositif éducatif de prise en charge des mineurs délinquants a été défini par la loi d'orientation et de programmation pour la justice (LOPJ) de 2002 puis précisé par la loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité (LAJEC) de 2004.

Pour autant, il n'apparaît pas que les expériences capitalisées pendant ces dix années à travers la création de 45 établissements (12 SP et 33 SAH) permettent à ce modèle institutionnel de se dégager des représentations ou des fantasmes qui sont apparus dès l'annonce de sa création. À travers cette constatation, il apparaît que la Protection judiciaire de la jeunesse, dont l'école de formation de ses éducateurs, installée aujourd'hui à Roubaix fête ses 60 ans, n'a toujours pas complètement assumé son arrachement du modèle pénitentiaire et craint toujours pour son devenir, comme si la primauté de l'éducatif sur le répressif n'avait pas suffisamment maturé pour pouvoir aujourd'hui être assurée de son autonomie. Il est vrai que l'instrumentalisation de la délinquance des mineurs et des moyens de son traitement a été suffisamment forte pour réveiller les inquiétudes des acteurs, inquiets du retour au passé

le plus noir de l'éducation surveillée, tout juste débarrassée de la gestion institutionnelle des colonies pénitentiaires.

Ainsi le modèle institutionnel du « centre éducatif fermé » (CEF) n'est-il souvent pas considéré pour ce qu'il est mais pour ce qu'il fait naître comme affres chez chacun des professionnels. À cet égard, la volonté de la Garde des Sceaux de procéder à une évaluation du dispositif devrait nous autoriser à une analyse plus objective, dégagée des hantises irraisonnées pour regarder avec lucidité les atouts — mais aussi bien sûr — les carences des institutions éducatives fermées.

En déclarant que le CEF n'était pas LA solution institutionnelle, mais une possibilité offerte dans une pluralité de réponses, la ministre de la justice a apporté une note de sagesse dans un climat jusqu'alors très perturbé.

Dans mon discours à l'assemblée territoriale de la PJJ 77 du 19 mars dernier, lançant la démarche d'élaboration du projet territorial, je déclarais : « c'est en sortant d'une polarisation idéologique que nous pourrons constater que les CEF ont toute leur place, mais rien que leur place, dans l'éventail des solutions de placement et à côté des dispositifs existants : Unité éducative d'hébergement collectif, Centre éducatif renforcé, Unité éducative d'hébergement diversifié, etc. ». Car de quoi s'agit-il au fond ?

Le Centre éducatif fermé offre aux magistrats la possibilité de décider de ce qu'ils pensent utile ou bon (au sens Winicottien du terme) pour le développement et l'épanouissement d'un mineur. Pour ces enfants, très abîmés et en conflit avec la loi, l'intégration des bienfaits de l'éducation ne va pas de soi.

C'est pourquoi, notamment dans un premier temps, une éducation contrainte, décidée dans leur intérêt, signifiée par le caractère symbolique de la loi pénale et du verrou judiciaire et manifestée par des conditions d'accueil sécurisé et sécurisant peut avoir du sens. Le placement en CEF est donc avant tout une mesure de protection. Ne dit-on pas communément que ces enfants perdus n'ont plus ou pas de repères ?

La loi, des décisions s'imposant dans l'intérêt de l'enfant, un cadre chaleureux mais porteur de ce type de message peuvent conduire à une réassurance et à un mieux-être du jeune qui est pris en charge. Bien entendu, ce sens éducatif n'a de valeur que s'il s'inscrit dans une démarche d'accompagnement vers l'autonomie. Il s'agit bien de permettre au mineur (le petit en latin) de devenir grand et donc d'accéder, après un apprentissage pédagogique, aux responsabilités et aux libertés pleines et entières du majeur, notamment celle d'aller et venir sans danger pour soi ni pour les autres.

À cet égard, il convient de considérer que les préoccupations d'ordre public ont aujourd'hui intégré nos missions. Mais cette éducation contrainte, pour un public en fuite des institutions (scolaires, sociales, éducatives, de soins) induit, en miroir, des contraintes d'éducation pour les professionnels en charge de son développement. Le travailleur social en Centre éducatif fermé, est ainsi enfermé avec le jeune. L'éducateur se confronte quotidiennement au « vivre-avec » et au « faire-avec », et est mis en position de traduire en actes le dogme de chaque professionnel : « on est là pour t'aider ».

Et le prix de cette prise en charge ne doit pas être vécu comme un fardeau, mais comme l'intérêt que manifeste la communauté nationale pour sauver ses enfants. Qui reprocherait son prix de journée à un centre pour polytraumatisés qui soigne, notamment, des adolescents victimes d'accident de scooter ? Nos jeunes ne sont-ils pas tout autant victimes et handicapés par d'autres accidents de la vie ? Notre règle d'or devrait être pour tous ces enfants sans prix, des « *millions dollars baby* » en quelque sorte, de leur apprendre à « toujours se protéger » et leur répéter « je suis là, je t'attends ».

Ainsi ce nouveau modèle institutionnel qu'est le CEF, nouveau en France mais qui existe déjà dans plusieurs pays européens (qui ont su réfléchir sur la différenciation des tâches relevant de la sécurité et celles concernant l'éducatif), me paraît pouvoir constituer une réponse de plus dans l'ensemble des énergies éducatives développées pour accompagner la France « qui n'est pas assez riche d'enfants pour devoir négliger tout ce qui pourrait en faire des êtres sains » comme il est écrit dans le préambule de l'Ordonnance du 2 février 1945.

Aussi, à Combs-la-Ville, c'est ce pari d'une éducation contrainte et de contraintes de l'éducation que nous essayons de faire vivre pour constater quelques parcours de réussites, nous confronter aux limites de défis pédagogiques à la hauteur des carences des mineurs accueillis et, malheureusement, constater à travers des échecs la nécessaire démarche de renforcement de notre humilité, dans la confrontation à l'énergie que déploient certains jeunes pour se détruire.

Il me semble donc qu'au-delà de tout sentiment partisan, il ne s'agit que de tenter de donner aux enfants de justice une chance supplémentaire d'accéder à un mieux-être, si possible pérenne.

Et si cette mission demande un engagement total de militant de la cause éducative, gageons que l'avenir rasséréné de certains des jeunes accueillis servira de base à la poursuite de toutes les initiatives pédagogiques chargées du sens premier des pères de l'ordonnance de 45, indignés par le recours au placement massif en prison de la jeunesse de France.

Melun, le 21 novembre 2012.

L'avis du Petit Briard

Édito du *Petit Briard* n°6 (journal hebdomadaire du CEF rédigé par les jeunes et les éducateurs du centre) co-écrit par Dominique Guery et Christelle Raulet, respectivement directeur territorial et responsable des politiques institutionnelles de la PJJ 77.

Cher Petit Briard,

Je te remercie de l'honneur que tu me fais en me confiant
L'édito de ton journal,
J'ai choisi de le rédiger à la manière de Georges Pérec,
Un écrivain français dont le livre le plus connu est
« la vie mode d'emploi »,
Qui écrivait en s'imposant des contraintes littéraires.
Ainsi, il a rédigé un livre de souvenirs dont toutes les phrases
Commencent par « je me souviens » …

Je me souviens être allé à la borne blanche,
D'avoir croisé des grands franciliens et des petits briards,
Des enfants d'ici, d'ailleurs, et d'autre part,
Tous avaient dans le regard cette lumière : l'espérance.

Je me souviens d'avoir rencontré à la borne blanche des
Éducateurs, psychologues, cuisiniers et infirmiers
Motivés et impliqués.
Les enfants de la borne blanche, ils les savaient blessés,
Isolés, révoltés.
Ils voulaient les aider, les accompagner, les soigner,
Les valoriser, et surtout les faire rêver.
Aux enfants de la borne blanche, ils voulaient leur dire
Qu'il n'y a pas de fatalité, et qu'on peut en décider.

Je me souviens d'avoir vécu des moments difficiles
À la borne blanche,
Portes cassées, pierres jetées, vitres brisées, murs *taggés*.
Eh bien oui ces enfants d'ici, d'ailleurs, et d'autre part
Ils n'imaginaient pas leur avenir, là, à la borne blanche
Ils n'avaient pas choisi d'être ici, à la borne blanche
Et puis les adultes de la borne blanche,
Pourquoi leur faire confiance ?

Je me souviens d'une réunion tendue à la borne blanche,
« Nous vous tenons à bout de bras » disait le DT
« C'est l'ADSEA qui vous porte » s'exclamait le DG
Et l'équipe répliquait engagement, solidarité, expérience.

Je me souviens qu'à la borne blanche
On est toujours bien accompagné
Du petit Nicolas au grand Robert
Des valeurs s'enracinent, comme si nous étions frères
Même pour seulement partager un café,
En parlant de projet éducatif entre vieilles branches.

Je me souviens que la dernière fois à la borne blanche
Des enfants m'ont souri et tendu la main
Ils construisaient un mur, non pour les enfermer,
Mais pour apprendre un métier.

Aujourd'hui, je vous le dis,
Après le doute, l'espérance est revenue à la borne blanche.

Le quotidien du CEF en images: les jeunes font le mur.

Lundi 15 octobre, début des travaux de maçonnerie : sous les directives d'un chef de chantier de la PJJ, les jeunes du CEF construisent un mur pour clôturer une parcelle du centre.

Le deuxième jour de travaux le 16 octobre 2012, avec les chaussures à la porte pour une pose, et après les men in black il y a aujourd'hui les men in orange.

Troisième jour montage du mur, bien plus facile assis !

L'art de la rencontre

Graff réalisé par Mehdi Chebout, éducateur au CEF, avec les jeunes du centre, pour le colloque du 22 novembre dernier.

Vous pourrez retrouver dans le prochain numéro à paraitre fin décembre une rétrospective complète de cette journée, qui fut un « évènement singulier ».

Des nouvelles brèves

Des mets de choix au Mas du Mée

Pour la 4e année consécutive, le Logis Formation a participé au salon de la gastronomie du Mée-sur-Seine, les 10 et 11 novembre derniers au Mas.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les brigades du Logis se sont à nouveau distinguées :

Le jeune Xankaï Xue a terminé 2ème du concours patronné par l'Académie nationale de cuisine et présidé par Monsieur le Maire du Mée-sur-Seine, Franck Vernin. Xankaï s'est également fait remarquer par ses sculptures sur légumes et sera d'ailleurs en démonstration au salon des Trousseurs de Gâtinaise à Égreville le 8 décembre 2012.

La recette élaborée par notre chef Patrick Catineau et suivie par Olivier Donne a aussi eu un franc succès. Sur un thème de suprême de volaille accompagné d'un panier garni imposé, à base de pomme de terre, de carotte et de courgette, cette recette a été réalisée en collaboration avec le jeune et le groupe de cuisiniers du restaurant d'application.

Comme les années précédentes, l'atelier service en salle a recréé un coin bistrot dans le hall d'entrée du Mas. C'est l'atelier du Pré-Ap « Hélios » qui a œuvré à la réalisation des guéridons et du bar, sous l'égide de Thierry Thirard et Freddy Patu. Tout au long du week-end, l'équipe, composée de Sara, Junior, Justine, Allan et Yannick et dirigée par Philippe Vaché, a inventé et réalisé des cocktails qu'ils ont fait déguster à un public nombreux, dans une ambiance très dynamique. Le stand de présentation du Logis Formation n'a pas désempli du week-end ; tenu et animé par Céline Souissi, il a fait la promotion du restaurant d'application tout en dirigeant subtilement les visiteurs vers notre bar, au comptoir duquel a défilé un public conquis par ce salon et les produits présentés.

Patrick Catineau, récemment intronisé par l'Académie nationale de cuisine, a également participé tout le week-end à la démonstration de recettes, suivie d'une dégustation pour le public. Le conjoint de notre comptable Josette Lagowski s'est quant à lui distingué en remportant le 1er prix du concours d'omelette, le dimanche après-midi.

Bravo aux jeunes ainsi qu'à toute l'équipe ! Ils ont su gérer un flux constant de visiteurs dans la bonne humeur, tout en proposant des cocktails variés et hauts en couleurs.

Merci enfin, au nom des équipes de cuisine et de service en salle, qui ont très été touchées par la visite des nombreux collègues du Logis Formation, venus en famille, profiter de ce moment gastronomique et encourager notre candidat Xankaï.

Les incontournables

Les mousseurs hydro-économes : une idée à tester !

Un robinet standard débite au minimum 12 litres/minute sous une pression de 3 bars, c'est-à-dire bien plus qu'il n'en faut pour les usages habituels tels que la toilette, la vaisselle, etc. Les mousseurs hydro-économes permettent de réduire ce débit de 30 à 70 % (débit de 4 à 8 litres/minute) sans perte de confort.

La robinetterie du marché est généralement équipée de mousseurs qui donnent un aspect crémeux à l'eau (confort au toucher) mais ne limitent pas le débit. Si vous voulez faire des économies, choisissez des mousseurs hydro-économes.

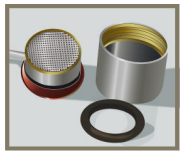

Les fabricants de mousseurs hydro-économes proposent différents modèles qui limitent plus ou moins le débit à 4, 6 ou 8 litres par minute à une pression comprise entre 2 et 3 bars (pression normale dans les réseaux d'eau potable). Des modèles plus évolués laissent passer toujours le même débit quelle que soit la pression (mousseurs hydro-économes autorégulés). Bien entendu, il est inutile de mettre de tels dispositifs sur un robinet de baignoire : le volume consommé reste le même, mais elle met plus de temps à se remplir.

Pour un mousseur, compter entre 5 et 9 € TTC mais ne le payez pas plus de 10 € : achetez ailleurs !

Source : www.jeconomiseleau.org

Offres d'emploi

À retrouver en détail sur www.adsea77.fr > Informations et actualités > Offres d'emploi

Le Dispositif d'accompagnement et d'insertion sociale (DAIS), structure d'accompagnement éducatif avec hébergement, 100 salariés, 7 unités éducatives diversifiées, recrute :

1 directeur d'établissement
Classe 1, niveau 1, CCNT 66

Profil :

Formation niveau 1 souhaitée (Master 2, CAFDES). Expérience en protection de l'enfance, insertion professionnelle nécessaire.

Expérience réussie dans l'encadrement et la conduite de projet.

Missions :

Sous la responsabilité hiérarchique du directeur général, vous mettrez en œuvre le projet d'établissement en intégrant le cadre constitutif du projet associatif dont vous êtes garant, vous assurez et conduisez la gestion des ressources humaines et la gestion budgétaire, financière et comptable en lien avec la Direction générale.

Missions transversales : vous représentez l'Association dans les liens fonctionnels et stratégiques avec les administrations, les autorités de contrôle et de tarification et les partenaires territoriaux. Vous êtes responsable de la mise en œuvre permanente des actions médico-sociales, éducatives, sociales, techniques, de formation et d'insertion, ainsi que de l'animation de l'équipe de direction. Vous êtes également membre du comité de direction

Poste à pourvoir en janvier 2013

Adresser lettre de motivation + CV à : M. le Directeur Général de l'ADSEA 77, 2 bis rue Saint Louis, 77000 MELUN ou recrutement@adsea77.asso.fr

La Coordination des équipes de prévention spécialisée (CEPS) recrute, pour l'équipe locale de Meaux/Ferté/Crécy, basée à Meaux-Beauval :

1 chef de service éducatif CDI temps plein, CCNT 66

Profil :

Diplômé du travail social (ES/AS) et titulaire du caferuis ou d'un diplôme équivalent de niveau 2, vous disposez d'une expertise antérieure en protection de l'enfance et particulièrement en milieu ouvert, validée par une 1ère expérience d'au moins 3 ans dans la fonction.

Une pratique antérieure déjà conduite dans le champ spécifique de la prévention spécialisée est particulièrement recherchée.

Missions :

Au sein de l'équipe de direction (1 directeur, 5 chefs de service, 1 conseiller technique), sous l'autorité hiérarchique du directeur de service, vous êtes garant :

- de la mise en œuvre des déclinaisons locales du projet de service,
- de l'animation technique et pédagogique de l'équipe locale (9 ETP éducatifs), mobilisée à partir de 2 pôles d'interventions (Meaux/Ferté), et de son rattachement organisationnel et technique à la coordination du service.

Et plus directement en charge :

- de la qualité de l'offre de service globale et de son développement auprès des usagers,
- de l'élaboration et de la conduite du plan d'action local et de la conformité des actions au regard des modes d'intervention en prévention spécialisée,
- du cadre de formalisation des bilans, du *reporting* et de l'évaluation de l'activité locale.

La Coordination des équipes de prévention spécialisée (CEPS) recrute :

Pour son équipe locale basée à Chelles et intervenant sur les secteurs de Vaires-sur-Marne et de Brou-sur-Chantereine :

1 travailleur social diplômé éducateur spécialisé
CDI (temps plein) - CCNT 66

Pour son équipe locale basée à Montereau-F/Y et intervenant sur deux pôles (ville de Montereau-F/Y et canton de Moret-sur-Loing) :

1 travailleur social diplômé éducateur spécialisé
CDD (temps plein) à terme incertain - CCNT 66
Remplacement maladie

Pour son équipe locale basée à Lieusaint et intervenant sur le secteur de Sénart :

1 travailleur social diplômé éducateur spécialisé
CDD (temps plein) jusqu'au 12/03/2014 - CCNT 66

Profil :

Expérience antérieure en Prévention spécialisée recommandée.

- Autonome et rigoureux, capacité à développer des projets et à conduire des actions collectives (chantiers éducatifs, etc.),
- Contribue à la cohérence éducative par son inscription permanente dans le travail en équipe,
- Capacité à investir les dynamiques locales au service du projet local,
- Bonne maîtrise de l'écrit professionnel, autonome avec les outils logiciels et informatique.

Poste à pourvoir immédiatement.

Adresser lettre de motivation manuscrite + CV par courrier à l'attention de : Monsieur le Directeur – CEPS-ADSEA 77 - 681, Ave Foch - 77190 Dammarie-les-Lys

Évoluant dans un environnement institutionnel de partenarial spécifique et en représentation du directeur, vous assurez également un rôle de veille, d'écoute active, de conseil et de contribution directe au sein des instances techniques et partenariales du territoire.

Qualités requises :

Vous êtes doté de qualités humaines et relationnelles reconnues, d'un grand sens de l'autonomie et de rigueur professionnelle dans l'organisation de votre travail et dans la conduite de votre mission.

Vos capacités rédactionnelles et de synthèse, et la maitrise de l'informatique (Word/Excel) et des TIC sont garantes de votre opérationnalité.

Permis B obligatoire.

Poste à pourvoir au 1er Janvier 2013.

Adresser dossier de candidature et lettre de motivation manuscrite + CV par courrier à l'attention de :

Monsieur le Directeur – CEPS-ADSEA 77

681, Av. Foch 77190 Dammarie-les-Lys